

1332

**MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS
ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

ATELIER SUR LE CREDIT DE SOUTIEN A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DE LA BANQUE MONDIALE

Proposition de Plan d'actions en faveur des Groupes vulnérables

Objectifs

1. Renforcer les mécanismes efficaces de transfert direct des ressources aux groupes vulnérables
2. Augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale notamment aux ruraux, personnes âgées, handicapés, sans emplois, femmes au foyer etc...
3. Améliorer le ciblage, le suivi-évaluation
4. Administration de l'accès aux services de base des groupes cibles
5. assurer l'équité dans la justice pour la participation des groupes vulnérables

Objectifs	CRSP 1 (2004)	Résultats
1. Renforcer les mécanismes efficaces de transfert direct des ressources aux groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - faire l'inventaire des meilleures pratiques de transfert - Préparer une loi pour le transfert direct des ressources - Décaisser une partie des fonds du PPTE au profit des OCB et groupes vulnérables pour le renforcement des capacités et le financement de leurs projets - Elaborer des méthodologies et outils du renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations communautaires gèrent et maîtrisent mieux les projets et programmes pour améliorer leurs conditions de vie - Les capacités des OCB et groupes vulnérables en passation de marchés et gestion à la base sont renforcés - Les OCB sont mieux fermées pour s'adapter aux changements - Les OCB et groupes vulnérables ont un accès direct aux ressources - Au moins 80% des ressources du crédit sont orientés vers la satisfaction des besoins des OCB et groupes vulnérables - L'Etat et les collectivités locales consacrent une partie de leurs budgets (au moins 20%) au transfert direct vers les groupes vulnérables et OCB

		<ul style="list-style-type: none"> - Chaque communauté pauvre a reçu au moins un financement qu'elle gère directement - Les meilleures pratiques en matière de transfert direct aux communautés sont capitalisées et partagées - Un cadre légal de transfert direct de ressources aux communautés adéquates et mis en place
<p>2. Augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale notamment aux ruraux, personnes âgées, handicapés, sans emplois, femmes au foyer etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un cadre de concertation pour l'élaboration de la politique de protection sociale - Mettre en place l'assistance technique pour appuyer le processus d'élaboration - Faire un état des lieux des instruments de gestion des risques - Restituer les formations sur la stratégies de protection sociale - Renforcer les mutuelles de santé existantes et promouvoir l'émergence de nouvelles mutuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique cohérente et intégrée de protection sociale est élaborée, validée et mise en œuvre - La couverture des risques est mieux assurée pour les groupes vulnérables
<p>3. Améliorer le ciblage, le suivi évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier de partage sur les méthodologies de ciblage - Impliquer la Direction des Statistiques dans la collecte, le traitement et l'analyse des données de base sur les groupes vulnérables - Créer une base de données sur les groupes vulnérables - Approfondir l'analyse des dépenses publiques du point de vue du ciblage 	<ul style="list-style-type: none"> - les OCB et groupes vulnérables sont clairement identifiés et ciblés pour chaque pilier du DSRP - les besoins spécifiques et priorités des OCB et groupes vulnérables sont identifiés, évalués et satisfaits - une méthodologie efficace de ciblage et d'identification des besoins des OCB et validée - les ressources de l'Etat sont réparties de manière plus équitables - un dispositif de S/E pertinent est mis en place et est fonctionnel
<p>4. Administration de l'accès aux services de base des groupes cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître le nombre de salles de classes équipées et d'enseignants dans les zones défavorisées - Développer des activités d'IEC santé/VIH Sida, éducation, environnement - Accroître le nombre d'infrastructures communautaires de santé - Renforcer les programmes d'alphabétisation - Renforcer les programmes de financement d'AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Les groupes vulnérables accèdent et restent plus longtemps à l'école - La participation des groupes vulnérables aux programmes d'alphabétisation est accrue - Les consultations prénatales et le taux de vaccination ont augmenté dans les communautés de groupes vulnérables ciblés - Les structures sanitaires existantes ou à créer au niveau

	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à la terre et à l'eau aux groupes vulnérables - Etude et conception d'un programmes de dotation alimentaire et monétaire des familles pauvres des zones pauvres 	<p>communautaire sont fonctionnelles (et dotées en médicaments, équipements et ressources humaines) et fréquentées par les groupes vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les OCB et groupes vulnérables ont un accès accru aux opportunités économiques et aux financements dans les conditions soutenables - L'accès à la terre et à l'eau est facilité aux groupes vulnérables
<p>5. Assurer l'équité dans la justice pour la participation des groupes vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un cadre réglementaire et législatif favorable à l'équité de genre dans la justice - Concevoir et mettre en place un cadre de référence en matière de prise en compte des questions de genre dans les politiques, projets et programmes de lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Les groupes vulnérables participent de manière plus équitable à toutes les étapes de mise en œuvre des programmes